



4% CHF Double Coupon Notes avec 2% Floor

Participation à la hausse des taux d'intérêt avec coupon minimum et capital protégé à maturité

Informations produit

Émetteur	The Royal Bank of Scotland N.V. (Senior long term debt rating: S&P A+, Moody's A2, Fitch AA-)
Co-émetteur	Migros Bank AG
Sous-jacent	3M CHF LIBOR
Période de souscription	23.05.2011 – 06.06.2011
Détermination du cours	06.06.2011
Cotation	SIX Swiss Exchange (demande effectuée pour le 14.06.2011)
Maturité	06.06.2016
Protection du capital	100% de la valeur nominale à échéance
Devise	CHF
Prix d'émission	100%
Dénomination	CHF 1'000
Coupon	voir tableau sur page 2
Code ISIN/Numéro de valeur/Symbole	CH0112792293 / 11'279'229 / MIGDC
Ecart achat-vente	1% (dans des conditions normales de marché)
Catégorie SVSP	Protection du capital avec coupon (1140)

En un clin d'œil

- Coupon minimum garanti avec possibilité de doubler le coupon
- Participation à la hausse des taux d'intérêt
- Paiement trimestriel / pas d'impôt anticipé
- Placement en CHF
- Maturité 5 ans
- 100 % capital protégé à maturité
- Cotation sur SIX Swiss Exchange le 14 juin 2011.

Les instruments financiers décrits dans ce document ne sont pas des parts d'un placement collectif de capitaux au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC) et ne sont pas, dès lors, soumis à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Les investisseurs s'exposent au risque de faillite de l'émetteur.

Double Coupon Notes avec Floor

Cette structure indexée au taux 3M CHF LIBOR offre un coupon-minimum (Floor) de 2 % par an, une protection à 100% du capital à maturité et la possibilité de doubler le coupon. Dès lors que le taux 3M CHF LIBOR excède le coupon minimum de 2%, le coupon est doublé

BANQUEMIGROS

à 4% pour le trimestre considéré. Les coupons sont déterminés tous les 3 mois et payés trimestriellement. Cette structure s'adresse aux investisseurs qui anticipent que le taux 3M CHF LIBOR ne dépassera pas 4% ("Double Coupon") en cours de vie du produit.

Exemple

Coupon minimum (Coupon Floor) :	2 % par an
Double Coupon :	4 % par an
Versement du coupon :	trimestriel

Scénario 1 : Le taux 3M CHF LIBOR est égal à 1 %

Le coupon minimum (Floor) de 2 % est plus élevé que le taux 3M CHF LIBOR. Les investisseurs touchent le coupon minimum de 2 % par an sur la période trimestrielle considérée.

Scénario 2 : Le taux 3M CHF LIBOR est supérieur ou égal à 2 %

Le taux 3M CHF LIBOR est supérieur ou égal au coupon minimum (Floor) de 2%. Le coupon perçu par les investisseurs est alors doublé à 4% par an sur la période trimestrielle considérée.

Scénario 3 : Le taux 3M CHF LIBOR passe sous les 2 %

Les investisseurs reçoivent de nouveau le coupon minimum (Floor) de 2 % par an sur la période trimestrielle considérée.

Scénario 4 : Le taux 3M CHF LIBOR est supérieur à 4 %

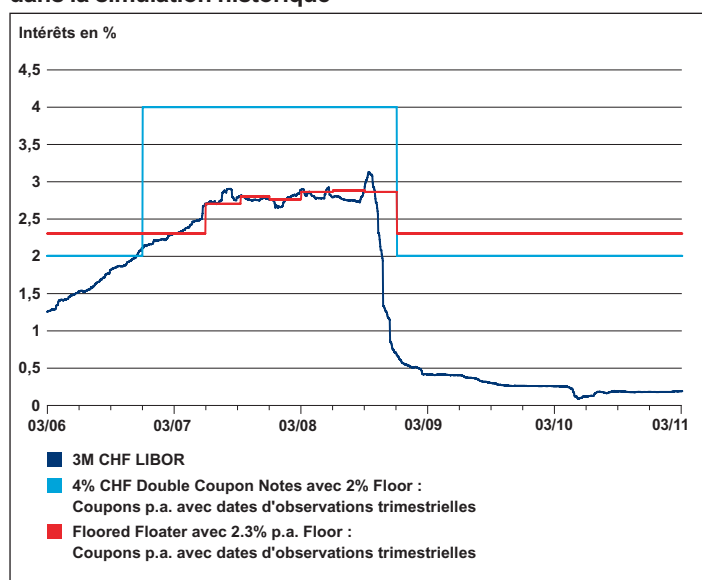
Les investisseurs reçoivent le double-coupon de 4 % par an sur la période trimestrielle considérée.

Coupons par an des Double Coupon Notes en CHF dans la simulation historique

Le graphique ci-dessous permet d'identifier le niveau des coupons annuels perçus trimestriellement si le produit avait été lancé il y a cinq ans dans des conditions de marché identiques. Cette simulation montre

que le produit aurait tant bien surperformé le taux CHF LIBOR 3 mois qu'une obligation indexée au taux CHF LIBOR 3 mois, avec un plancher de 2,30 % par an (Floored Floating Rate Note). Dans cette simulation, le coupon moyen du produit « Double Coupon Note » aurait avoisiné 2,80 % par an. En revanche, le coupon moyen d'une obligation indexée au taux CHF LIBOR 3 mois, avec un plancher de 2,30 % par an (Floored Floating Rate Note), aurait avoisiné les 2,45 % par an et le taux CHF LIBOR de 3 mois, les 1,39 % par an.

Coupons par an des Double Coupon Notes en CHF dans la simulation historique



Source : RBS, Bloomberg; période du 31.3.2006 au 31.03.2011.
Remarque : basé sur l'analyse des scénarios et les backtestings. Ceux-ci sont purement hypothétiques et ne représentent pas un indicateur pour une évolution future.

4% CHF Double Coupon Notes avec 2 % Floor Désormais en souscription jusqu'au 6 juin 2011

Coupon minimum (Floor) 1ère 5ème année*	Coupon par an*	Valeur de base	Devise	Paiement du coupon	Protection du capital à maturité	Maturité	Valeur ISIN Symbole	Ecart achat-vente**
2,00%	2 % par an si 3M CHF LIBOR au-dessous de 2 % par an, sinon 4 % par an	3M CHF LIBOR	CHF	trimestriel	100%	06.06.2016	11'279'229 CH0112792293 MIGDC	1,00%

*à titre indicatif, est déterminé le jour où les prix sont fixés (06.06.2011).

** dans des conditions normales de marché

Imposition

Impôts sur le revenu : Conséquences fiscales pour les investisseurs privés ayant un domicile fiscal en Suisse et qui gardent le produit dans leur fortune personnelle.

Les coupons périodiques sont, à échéance*, soumis à l'impôt fédéral direct.

*calculé en CHF au cours de la devise étrangère lors de l'échéance. (valable uniquement pour des produits en devise étrangère).

Impôt anticipé : Pas d'impôt anticipé.

Droit de timbre : Pas de droit d'émission, les transactions de marché secondaires sont soumises au droit de timbre de négociation.

Imposition de l'épargne UE : Le produit est soumis à l'imposition sur l'épargne de l'Union européenne pour les services de paiement suisses.

Vous trouverez plus d'informations sur l'imposition dans les fiches de modalités. Celles-ci sont disponibles en ligne sur www.rbsbank.ch/markets.

Les informations fiscales mentionnées dans cette fiche de renseignement présentent seulement un aperçu général des conséquences fiscales possibles liées à ce produit au moment de l'émission. Elles ne remplacent pas l'évaluation concrète faite par un fiscaliste. Les lois fiscales et la pratique de l'administration fiscale peuvent changer à tout moment. Il est conseillé aux investisseurs et aux investisseurs potentiels de demander l'avis d'un conseiller fiscal quant aux conséquences d'un placement pour ces produits en tenant compte des circonstances personnelles. RBS décline toute responsabilité en cas de poursuite liée à des résultats fiscaux.

Disclaimer
Ce document a été préparé uniquement pour information par The Royal Bank of Scotland N.V. ou un de ses affiliés (« RBS »). Ce document ne constitue pas un prospectus simplifié au sens de l'art 5 LPCC, ni un prospectus de cotation au sens des articles 652a et 1156 du Code des Obligations (CO). Toutes les indications sont fournies sans garantie. Le prospectus en anglais peut être obtenu directement auprès de The Royal Bank of Scotland N.V., Amsterdam, succursale de Zurich, au 022 / 311 47 87. Les informations et opinions contenues dans ce document n'ont qu'un caractère informatif et ont été obtenues de sources réputées fiables. Néanmoins RBS ne peut garantir l'exactitude, l'exhaustivité, la mise à jour des informations contenues dans ce document. Rien dans ce document d'information ne peut être considéré comme un conseil en investissement, une invitation, une sollicitation, une offre ou encore une recommandation de s'engager dans toute transaction, ni comme une confirmation officielle ou officieuse des termes d'une transaction. Ce document ne remplace pas tout conseil, préalable à tout investissement, donné par votre banque ou tout autre conseiller financier. Ce document ne constitue pas un document à caractère réglementaire visé par une autorité de tutelle, et ne saurait constituer une recommandation d'achat. Toute personne venant à acquérir les instruments financiers mentionnés dans le présent document devra uniquement se fonder sur les termes du prospectus visé par une autorité de tutelle. RBS décline toute responsabilité pour toute perte quelconque, résultant de façon directe ou indirecte de la consultation ou de l'utilisation de ce document. Il est fortement recommandé aux investisseurs potentiels de ne prendre leur décision d'achat qu'après avoir soigneusement étudié la nature, le fonctionnement, les caractéristiques, les risques des instruments financiers, en prenant en considération leurs objectifs financiers, leur expérience, leur connaissance, leurs ressources financières et leur situation personnelle; ainsi qu'au regard de tout autre élément pertinent.

Informations importantes pour les personnes résidant aux États-Unis
La société RBS N.V. n'est pas autorisée aux États-Unis en tant que courtier en valeurs mobilières ou conseiller en investissements. Si la législation ne prévoit aucune exception en la matière, toute activité de courtier en valeurs mobilières ou de conseiller en investissements de la société RBS N.V. pour les produits et services mentionnés dans ce document ne s'adresse pas aux citoyens des États-Unis. Ce document, ainsi que toute copie de ce document ne doit pas être introduit sur ou envoyé vers le territoire des États-Unis ou distribué aux États-Unis ou aux citoyens des États-Unis.

Les instruments financiers décrits dans ce document ne sont pas des parts d'un placement collectif de capitaux au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC) et ne sont pas, dès lors, soumis à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Les investisseurs s'exposent au risque de faillite de l'émetteur.

Attention
Les informations fiscales mentionnées dans cette fiche de renseignement présentent seulement un aperçu général des conséquences fiscales possibles liées à ce produit au moment de l'émission. Elles ne remplacent pas l'évaluation concrète faite par un fiscaliste. Les lois fiscales et la pratique de l'administration fiscale peuvent changer à tout moment. Il est conseillé aux investisseurs et aux investisseurs potentiels de demander l'avis d'un conseiller fiscal quant aux conséquences d'un placement pour ces produits en tenant compte des circonstances personnelles. RBS décline toute responsabilité en cas de poursuite liée à des résultats fiscaux.

Ce document ne peut être distribué ou utilisé par toute personne ou entité dans un pays où une telle distribution serait contraire à la réglementation locale; il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans ces produits. Ce document n'est destiné à être distribué ni aux États-Unis ou à des ressortissants des États-Unis, ni aux Pays-Bas ou à des ressortissants des Pays-Bas, ni à des clients particuliers au Royaume-Uni.

The Royal Bank of Scotland N.V. est autorisée par « De Nederlandsche Bank ». Le contenu de ce document peut, dans certains cas, ne pas avoir été revu par l'autorité de tutelle du pays dans lequel il est distribué; aussi, en cas de doute sur son contenu, les investisseurs sont invités à prendre conseil auprès de professionnels compétents.

© The Royal Bank of Scotland N.V. Tous Droits réservés. La reproduction en tout ou partie de ce document sans notre accord préalable écrit est interdite, sauf pour usage personnel. Cette brochure contient de nombreuses marques déposées appartenant à The Royal Bank of Scotland Group plc et/ou à une société du groupe RBS, notamment le logo RBS, les noms « The Royal Bank of Scotland » et « RBS ». Nous vous invitons à contacter The Royal Bank of Scotland plc, immatriculée en Écosse sous le numéro No 90312, à l'adresse suivante 36 St Andrew Square, Edinburgh EH2 2YB, en cas de doute sur une marque appartenant à The Royal Bank of Scotland Group plc ou à une société du groupe RBS.

Achévé de rédiger: Mai 2011

Edition: The Royal Bank of Scotland N.V., Amsterdam, Succursale de Zurich, Lerchenstrasse 24, Boîte Postale 2921, 8022 Zurich

BANQUEMIGROS



Pour plus d'informations sur ce produit ou sur la gamme
www.rbsbank.ch/markets · markets.ch@rbs.com · Tel. 044 285 58 58

 **RBS**™
The Royal Bank of Scotland